# Longchaumois Rôle des tailles 1591 Archives départementales du Jura Cote 2 H 713

#### **Préambule**

- ✓ Ce registre est intéressant à plus d'un titre. L'évidence généalogique saute aux yeux dans la mesure où de nombreuses sources écrites traditionnelles ont disparu lors des guerres du XVIIème siècle. Le généalogiste pourra peut-être trouver des pistes pour la reconstitution des familles telles qu'elles existaient avant la guerre de dix ans. Un autre apport de ce texte concerne aussi la géographie des lieux et l'identification des lieux-dits, dont certains ont subsisté, tels ou modifiés pour nous parvenir ; d'autres ont disparu, et ceux-là nous parviennent comme un écho d'un temps révolu. D'autres chercheurs pourront trouver matière à étude : l'économie médiévale et les usages monétaires, le fonctionnement social, les catégories professionnelles, la langue et la syntaxe de la langue française telle pratiquée dans les montagnes du Jura, et dans la grande judicature de Saint-Claude, etc.
- ✓ En marge, on trouve différentes indications, parfois difficilement lisibles. Le plus souvent, il s'agit de préciser si le paiement a été effectué "Solut", en tout ou partie : un récapitulatif de la somme acquittée est indiqué en marge. On trouve aussi des précisions d'ordre généalogique apportées lors de la correction. C'est particulièrement utile pour placer un individu dans un groupe patronymique.
- ✓ Il est parfois difficile de distinguer le "surnom" ou second nom qui se confond parfois avec la profession de l'individu. Lorsqu'on trouve "dit" le second nom procède de la création d'un nom composé qui peut, ou non se transmettre au fil des générations.
- ✓ Je joins à cette transcription un glossaire succinct, placé à la fin de la transcription, afin d'aider à la compréhension du texte, certaines formes ayant changé de sens à notre époque, comme "à la descharge de..." qui doit être comprise comme "à la charge de..." C'est un phénomène linguistique fréquent que connaissent toutes les langues vivantes.
- ✓ Enfin, je demande l'indulgence du lecteur car j'ai laissé en suspens, marquées par des points d'interrogation, quelques incertitudes de lecture. J'ai tenu néanmoins à transcrire la totalité du document, en particulier les parties rayées par le scribe, conformément aux usages pratiqués aux archives, afin de conserver des éléments d'information qui pourraient se révéler pertinents à un moment ou un autre. En dépit d'une relecture attentive, il peut subsister quelques maladresses de frappe. Je rectifierai ponctuellement dans ce cas, lorsqu'on me les signalera.

Remy Dumond Fillon Mardi 2 mars 2021.

Revu et corrigé le dimanche 21 mars 2021.

# Page de garde

Prothocolle des tailles pour l'année mil cinq cens nonante et ung

1591

Folio suivant

Page de garde verso

[blanc]

Folio suivant

f°1

Tailles de la prevosté de Longchaulmois et Orsieres, taillees aud. Longchaulmois le vingthuictiesme jour de juillet l'an mil cinq cens nonante et ung, par maistre Clement Agnel, notaire commis et subrogué de maistre Claude Patel de Sainct Ouyan de Joux, notaire commis, juge en la justice de pidance conventuelle du monastère et abbaye dud. Sainct Ouyan pour messires led. venerable grand prieur, officiers et religieux dud. monastere. En presence de maistre Herman Brody, procureur d'office en icelle, et maistre Romain Gilet, notaire appellé pour scribe. ausquelles ont comparu Jaques Bayard, Jehan Dusel, proud'hommes et eschevins demeurans Longchaulmois, Pierre Romain Robel Conrant / Courant, et Claude Claudhumbert eschevins d'Orsieres, desquelz et de chascun d'eulx, ont presté le serment sur lesd. sainctz evangilles de dieu, par lequel ilz ont promis et juré de dire verité charger et descharger au plus pres de leur advis et consciences les tenementiers des meix et heritages desd. Longchaulmois et Orsieres suyvant l'ancienne coustume.

Folio suivant

f°1v°

Folio suivant

f°2

#### **Orssieres**

Jehan Tournier dit Andrey de Longchaumois et Clauda Gaulché sa femme, au lieu de Michiel Gaulché pour la moytié de Pierre et Anthoine Gaulché. X gros, III engroignes demy

Pernette et Philibert Gaulché, filles de fut Pierre Gaulché, mercier, pour la moytié de la taille dud. Pierre et Claude filz de fut Anthoine Gaulché. VI gros, III engroignes En marge: VI gros, III engroignes, solut

Les hoirs Claude Gaulché Gigonard, Jehan Gaulché et Claude<sup>1</sup> Gaulché, freres et seurs, enffans de fut Anthoine Gaulché, pour la moytié.

V gros III engroignes.

En marge : resduict soubz la main de mesd. Sieurs.

Jehan Myvilla

II gros, VI engroignes.

En marge: II gros, II engroignes

En marge : les eschevins declarent ne scavoir les biens dud. Myville et pour ce resduict.

Claude Baud dit Mouré<sup>2</sup>, filz de fut Jacquemoz Baud, pour sa part de la taille que descharge d'icelluy sond. fut pere.

II gros, quart d'engroigne.

En marge: VI blancs, II engroignes et quart. Solut.

Folio suivant

f°2v°

Claude, Claude et Claude Baud<sup>3</sup>, freres, enffans dud. fut Jacquemoz Baud, pour la moytié d'icelle taille que descharge.

XVII engroignes et quart

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> "Clauda" sur le rôle de 1586.

 $<sup>^{2}</sup>$  "Moré" sur le rôle de 1586.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> "Bault" sur le rôle de 1586

Plus en descharge de Claude Paiget dit Pichiod<sup>4</sup> pour une piece tres Follessard. I engroigne.

Plus pour terre acquise de Denys Grenier dit Moret en Repenty Sus-le-Boujon. II engroignes

Plus en descharge de Denys, filz de fut Philibert Bondier pour une raisse de prel en Repenty.

IIII engroignes.

En marge pour les 4 points précédents : II gros, quart d'engroigne ; solut.

Pierre et Pierre Baud, freres, enffans de fut Claude Baud tant en leurs noms que de leurs seurs, au lieu de Claude Baud, leur ayeul. X gros V engroignes.

En marge : X gros, XI engroignes, demy Solut la part dud. Pierre Baud dict Petit le jeusne.

Pour terre acquise de Claude Gaulché dit Billolez. II engroignes

Pour terre acquise de Clauda Chavin, femme de Claude Dumont. I engroigne.

Plus pour terre acquise de Catherin <del>Jan</del>Guillaume meuvant du meix de fut Claude Bayard d'Amont. II engroignes

Folio suivant

f°3

Plus pour terre acquise et en descharge de Anthoine Ballet, pour deux champs appellez es Champs-Pommier. III engroignes.

Pour terre acquise de Catherin Janguillaume, au lieu de Repenty et de Jehanne Baud, femme dud. Catherin Janguillaume. demy engroigne.

Et a la descharge de Denys Bondier, pour une raisse de prel au territoire d'Orssiere appellé en Repenty contenant

4

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> "Pichod" est barré sur le rôle de 1586 et remplacé par "Petit".

trois soytures, aultreffois vendue par Philibert Bondier et Claude Ruffet demeurant a Longchaulmois. II engroignes.

Led. Pierre Baud l'aynel, en descharge des heritiers de fut Catherin Janguillaume pour ung prel aud. Repenty. IIII engroignes.

Jaque Baud

I engroigne

En marge : resduict et soit informé qui est tenementier des biens de Jaques Bault par les officiers de mesd. sieurs.

Jehan Baud, filz de fut Jehan Baud dit Duret, au lieu duquel Loys Baud, son frere, et Denys Baud, filz dud. fut Jehan Baud. V gros, II engroignes et demy.

En marge: IIII gros, IIII engroignes; solut

Claude, filz de fut jaques Baud Masson.

V gros III engroignes et demy.

En marge : IIII gros, IIII engroignes. Resduict icelluye et soit informé .. desd.

Folio suivant

f°3v°

Claude, Jehan et Denyse Bondier, freres et seurs, enffans et heritiers de fut Claude Bondier, filz de fut Pierre Bondier pour ung tier de la taille dud. fut Pierre Bondier.

III gros, I engroigne.

En marge: solut; II gros et demy et I engroigne.

Pernette, fille de fut Pierre Bondier, vefve de fut anthoine Dumont de Longchaulmois, pour ung aultre tier. III gros, I engroigne.

En marge: II gros et demy, I engroigne.

Claude Grenier, filz et heritier de feue Clauda Bondier, fille dud. fut Pierre Bondier pour ung aultre tier.

III gros, I engroigne.

En marge : II gros et demy, I engroigne.

Denys Bondier, filz et heritier de fut Philibert Bondier pour sa part de la moytié de la taille de Claude Bondier l'ancien que descharge.

I gros, VII engroignes, II tier d'engroigne.

En descharge de Clauda Bondier, sa seur.

III engroignes.

En marge pour les deux : VII blancs, II tier d'engroigne ; solut

Claude Bondier, son frere, pour sa part.

I gros, VIII engroignes, II tier d'engroigne.

En marge: XII blancs, II tiers d'engroigne; solut

Claude Navant, mary de Clauda Bondier leur seur, pour reste de sa part de lad taille.

I gros V engroignes, I tier.

En marge: V blancs, I tier d'engroigne.

Folio suivant

f°4

Jehan, Claude et Clauda Bondier, freres et seur, enffans de fut Claude Bondier Pichiod.

I gros, V engroignes, I obole.

En marge: V blancs.

Jehan, Claude et Anthoine Bondier dit Vena, freres, en descharge et par esgallation du meix de fut Claude Bondier. II gros, I engroigne, I obole.

En marge: VII blancs.

Pierre Bondier, filz de fut Claude Bondier.

II gros, I obole.

En marge: VII blancs, I engroigne et demy.

Pour une piece de terre es-Cernoises, a la descharge de Anthoine Ballet II engroignes.

Plus a la descharge des hoirs Jehan Chavin pour une piece sur le moulin acquise de Jehan Chavin. demy engroigne.

Claude Bondier Moret, filz de fut Claude Bondier masson pour sa part de la taille de Pierre, filz de fut Anthoine Bondier alias Moret.

II gros, II engroignes, I tier.

Pour descharge d'une piece appellé en la-Molona. I engroigne et demy.

Plus en descharge de Anthoine Grenier Moillet pour une

piece acquise de Clauda Grenier, fille dud. anthoine, femme de Pierre Mayet de Longchaulmois.

II engroignes.

En marge pour les trois qui précèdent et le premier du folio suivant : IX blancs.

Folio suivant

f°4v°

Pour descharge de Claude Gratard Ganeval pour une piece en Goillet.

I engroigne.

Jehan Bondier Moret pour sa part de lad. taille. Il gros, I engroigne et tier d'engroigne.

Plus en descharge de la piece de La-Molona. demy engroigne et quart

Plus pour la moytié de sept engroignes de la piece de Repenty. III engroignes et demy.

En marge pour les 3 qui précèdent : II gros, I engroigne.

Clauda, Philibert et Guillauma Bondier, frere et seur, enffans de fut <del>Philibert</del> Pierre Bondier Moret. I gros, I engroigne et tier.

Pour la moytié de sept engroignes de la piece de Repenty. III engroignes et demy.

Pour la piece de La-Molona. demy engroigne, III quart. En marge pour les 3 qui précèdent : V blancs, I engroigne.

Michiel, filz de Claude Bondier d'Amont dit Moret. I gros, I engroigne.

En descharge de Pierre, filz de Claude Bondier. I engroigne.

En marge pour les 2 qui précèdent :III blancs, II engroignes.

Folio suivant

f°5

Claude et Clauda Navant, frere et seur, enffans de fut Claude Navant, filz de Jaques Navant dit Mottet. IIII gros, II engroignes et demy. En marge: III gros et demy et V engroignes.

Claude, filz de fut Claude Navant. VII engroignes et tier.

Jehan Navant, son frere. III gros, IIII engroignes demy et II tier. En marge: II gros et demy, III engroignes et demy et II tiers.

Marie Bondier, femme de Claude Baud dit Liaudet, en descharge de Claude Bondier, son pere. VIII engroignes.

George Lamyel de La Moille, au lieu de fut Anthoine Lamyel, son frère. III gros, III engroignes. En marge: II gros, III blancs.

François Chavin, filz de fut Claude Chavin Rosset<sup>5</sup> et Anthoine, filz de fut Philibert Chavin luy vivant, filz de fut Claude Chavin.

II gros, I obole

En marge: VII blancs, II engroignes; resduict comme devant.

Pour terre acquise de Claude Gaulché Billolet. I engroigne

Pour terre acquise de Jehan Guillaume dit Plattet. II engroignes.

Folio suivant

f°5v°

Les hoirs Claude Chavin Chappuis. II gros, IIII engroignes.

En marge: II gros. icelluy resduict.

Thievent Chavin.

I gros, VII engroignes, I obole.

En marge : VI blancs.

Claude et Anthoine Chavin Fillon demeurant a Sainct Ouyan de Joux, et Michielle leur seur, vefve de fut Claude, filz de Anthoine Ganeval, enffans de fut Claude Chavin Fillon, pour Humbert son pere.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> "Rosset" sur le rôle de 1586.

IIII gros, III engroignes.

En marge : III gros et demy, I engroigne ; icelluy resduict, tenet la maison Pierre, filz de feu Jehan <del>Bollet</del> Grenier Boley et a luy nottiffié par led. lieutenant.

Claude Chavin Meynier, filz de fut Vuaulchier<sup>6</sup> Chavin pour la moytié de leur taille que descharge. II engroignes et quart.

Denys Bondier a la descharge de Claude Chavin Meynier. II engroignes et quart.

Claude Chavin Meynier, tant en son nom que de Claude et Jehan Chavin ses freres, enffans de fut Jehan Chavin pour l'aultre moytié. V engroignes et quart.

Pour descharge de Claude Paiget Petit-a-Clerc.

I engroigne.

En marge pour les 2 qui précèdent : solut.

Claude Chavin filz de fut Claude Chavin masson.

I gros.

En marge pour ce dernier et le suivant du folio suivant : s/olu/t.

Folio suivant

 $f^{\circ}6$ 

Et pour terre acquise d'une piece Es-Bucley en Follessard, de Claude Paiget Petit-a-Clerc. I engroigne.

Claude Humbert dit Petit pour sa part de taille de fut Claude Humbert le jeusne. I gros, II tier d'engroigne.

Claude filz de fut Anthoine Claude-Humbert pour sa part de lad. taille. I gros, II tier d'engroigne.

Plus en descharge de Pierre Bondier l'aynel, filz de fut Michiel Bondier Moret pour ung champt appelé Au-champt-Pommier,provenant du bien de Pernette et Clauda Claude-Humbert, femme dud. Pierre. demy engroigne.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> "Vaulchier" sur le rôlr de 1586.

Plus pour une piece appellé En-la-Fraicta provenant du bien de Petit Claude Humbert. demy engroigne.

Plus pour terre acquise de Jehan David pour la moytié d'ung groz deux engroignes.

VI engroignes.

En marge pour les 4 qui précèdent : V blancs, II engroignes et tiers.

Catherine, Clauda, Anthonia, Clauda, Denysa, Jehanne et Clauda Humbert, seurs, filles et heritieres de fut Jehan Claude-Humbert. I gros, II tier d'engroigne.

Les hoirs fut Jehan, filz de fut Claude Humbert, en descharge de Claude Guillaume d'Orssieres pour les hoirs fut Claude Grenier. V engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent et le premier du folio suivant : solut ; les soubsigné a monsieur le procureur de conscripre sur le rolle pour chascuns les heritiers (?) que sont Anthoine et Catherine, femmes de Anthoine et Claude Bondier dit Vena, Anthonie, femme de Claude Jehanprost, filz de feu Petit Pierre Jehanprost et Jehanne Claude-Humbert.

Folio suivant

f° 6v°

En descharge de Jehan Guillaume son frere. <del>I gros</del> V engroignes.

Jaques filz de fut Claude Humbert du Prel-Mercier. I gros, V engroignes.

Pour descharge de Claude Dumont l'ancien pour une piece en la combe du Fournet. demy engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent : solut.

Pierre Humbert David V gros, III engroignes. En marge: IIII gros, V engroignes. Tenet le bien Jehan Gaulché dit Lugan le jeune et soit resduict led. fruictier.

Claude Grenier, fruictier, pour lequel Jehan Grenier, Pierre, et Clauda Grenier femme de Claude Dayet, ses enffans, attendu qu'ilz sont subjectz mainmortables de mesd. sieurs, et ne demeurent aud. Orssiere, ains ailleurs pour leurs personnes. I gros

Clauda et Pernette Grenier, filles et heritieres de feu Jehan Grenier Crotta, Michiel Grenier et les heritiers fut Claude Grenier Blanc que sont Claude Grenier son filz et heritier. I gros VI engroigne.

En marge: solut.

Jehan Grenier, masson, dit Boley pour la part de Claude Grenier son pere.

IX engroigne, demy obole.

En descharge de Petit Jaques Dusel pour terre acquise de Anthoine Grenier son frere. I engroigne.

Folio suivant

f°7

Petit Jehan, Anthoine et Claude Grenier, enffans de fut Anthoine Grenier dit Cordet pour la part de la taille dud. Boley leur pere. IIII engroigne, demy obole.

Claude, Nicolas, Petit Claude et Petita Clauda Grenier, freres et seurs, enffans de fut Jehan Grenier Lizot pour la part de leur taille.

IX engroignes, demy oboles.

En marge : solut ; fait esgalation par le scribe et procureur appellé ...

Claude Grenier l'aynel pour sa part de lad. taille. IX engroignes, demy obole

Pour terre acquise de Pierre et Anthoine Gaulché. IIII enrgoignes.

Pour terre acquise des heritiers fut Jehan Guillaume dit Plattet, en les praeries dessus les Charrieres En-Belesgue.

I engroigne.

En marge pour les 3 précédents : solut.

Claude Grenier le jeusne, Jehan Grenier le jeusne et Claude Grenier, enffans de fut claude Grenier Boley pour sa part de lad. taille, et pour la taille de la terre acquise desd. Anthoine et Pierre Gaulché. IIII engroignes. Led. Claude Grenier le jeusne pour ung champt vers le grosse pierre au Chaffault acquis de Anthoine Grenier Moillet.

I engroigne.

En marge pour les 2 précédents : solut.

Folio suivant

 $f^{\circ}7v^{\circ}$ 

Clauda Guillaume, fille de fut Claude Guillaume dit Plattet d'Orssiere, femme de Claude Janguillaume dit Mottet de Longchaulmois. pour la moytié de la taille de sond. fut pere et pour la moytié d'une esgallation en descharge de Claude Chavin Chappuis. IX engroignes.

En marge : resduict le maix et soit informé qui le tient pour ses esgalations. Jacquema Guillaume, femme de Claude Jehanhugues d'Orssiere, sa seur pour l'aultre moytié de lad. taille. I gros IIII engroignes.

Pour terre acquise de Claude Chavin. II engroignes.

Jehanne et Thoine, fille de fut Jehan Guillaume, au lieu de leur pere et Clauda leur seur. I gros, V enrgoigne et demy.

Anthoine, filz de Claude Grenier Gras Moillet.
VI gros VII engroignes
En marge: V gros et demy II engroignes.; solut
Note en bas du folio: Pierre, filz de feu honorable homme V aulchier
Monet, bourgeois dud. st Oyan, a la descharge dud. Moillet pour ung prel appellé Es-Crottes.
II engroignes.

Pierre Grenier, au lieu de Jehan Grenier, son pere luy vivant, filz de fut Claude Grenier Gay. II gros, III engroignes.

Plus pour la moytié de la taille de Claude Bondier le jeusne. II gros, II engroignes.

Plus a la descharge de Denys Grenier Moret pour une raisse de prel en Belesque. VI engroignes. En marge pour les 3 qui précèdent : solut.

12

f°8

Plus en descharge et par esgallation du meix de fut Anthoine Ballet.

II engroignes.

Denys Grenier Moret.

I gros V engroignes.

Pour l'aultre moytié de la taille de Claude Bondier le jeusne.

II gros II engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent : III gros, I engroigne ; solut.

Claude, filz de Claude Grenier Dadoz, au lieu duquel Claude Grenier, filz de fut Claude Grenier Chappuis Chocoillon tant en son nom que de Claude, Anthoine, Claude, Marie, Jehannette, Jacquema et Anthonia Grenier, ses freres et seurs. I gros II engroignes.

En descharge de Denys Grenier Moret pour une piece En-Batod, et une aultre sur les Charrieres. I engroigne.

En marge pour les 2 qui précèdent : I gros, i engroigne ; solut.

Claude, Anthoine et Denyse Grenier, enffans de fut Anthoine Grenier Dadoz, au lieu de leurd. pere. I gros, II engroignes.

Jacquemoz Grenier, au lieu de Anthoine Grenier, filz de Jehan Grenier mareschal. VI gros, III engroignes

En marge: V gros.

Folio suivant

f°8v°

Pour terre acquise de Claude Chavin Chappuis. II engroignes.

Plus en descharge de Jacquema Guillaume pour ung curtil. dit le Curtil-Martin. I engroigne

Plus a la descharge et par esgallation du maix de fut

13

Anthoine Balletpour ung champt au lieu Soubz-Chie<sup>7</sup>-Dumont I engroigne

## <del>Jehan Guillaume</del>

# <del>I gros</del>

En marge: l'on ne scait qi'il tient le bien et (?) pour ce Loys.

Pierre, filz de fut Jehan filz de Petit Jehan Grenier alias Guillaume.

V gros, II engroignes.

Et pour terre acquise de Jehan Grenier dit au Poisset. 1 engroigne

Plus en descharge de Anthoine Ballet pour ung prel au Marmoissel et ung champt au Crevecoeur. IIII engroignes.

en descharge de Jehannette, Pernette, filles de fut Jaques Dusel, femmes de Anthoine et Pierre Tournier Bourbon pour une piece sus les Charrieres.

I engroigne.

En marge pour les 4 précédents : solut.

Anthoine, Claude et Pierre, enffans de fut Claude Buffard dit Pichiod, filz de Anthoine Buffard pour la moytié de la taille que descharge.

III gros VIII engroignes et quart.

En marge et pour les 3 sur le folio suivant : IIII gros ; solut.

Folio suivant

f°9

Pour terre acquise de Jehan Cayre de Longchaulmois dit En-Semossu.

II engroignes.

Plus en descharge et pour terre acquise de Francois Jamprost.

II engroignes.

Plus en descharge de Claude Gratard Ganeval pour ung prel En-Semossu, oultre le biefz. VI engroignes.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> "chie", ou "chiese", "chese": maison, habitation; "chese"-dieu: maison religieuse.

Pierre et Claude Buffard, et Clauda, fille de fut Vuaulchier Buffard pour l'aultre moytié de lad. taille. III gros, VIII engroigne et quart.

En marge : III gros II engroignes et quart ; solut.

Jehan Bondier Moret au lieu de Jehan Buffard, filz de fut Jehan Buffard pour la cinquiesme partie de la taille dud. fut Buffard.

I gros, I engroigne et demy.

Jehna et Petit Jehan Buffard, freres, enffans de fut Pierre Buffard le jeusne dit Pilloz pour une cinquiesme. I gros, II engroignes et demy.

En marge : S[olu]t.

Jehan et Claude Buffard, enffans de fut Jehan Buffard, et Jehan filz de fut Claude Buffard pour une aultre cinquiesme partie de la moytié de la cinquiesme. I gros, VIII engroignes, I obole.

En marge: X blancs, I engroigne et demy

Folio suivant

f°9v°

Plus en descharge d'une piece acquise de Claude Jehanprost appellé En-la-Fin. I engroigne.

Plus en descharge de Pierre Paiget d'Amont dit Besson pour ung champt en la comba es-Gruet meuvant du meix dud. Besson.

VI engroignes

Pour descharge de Claude Robbel l'ancien d'une piece en Repenty.

II engroignes.

Plus en descharge de Claude Paiget Pichiod, filz de fut Pierre Paiget, mareschal, d'ung champt en la comba es-Granet.

III engroignes.

Plus en descharge de Claude Bondier, gindre Paiget, pour ung champt au Champt-Pommier. I engroigne.

Pour Nicolas David pour une piece es-Faverges. cy dessus.

demy engroigne.

En marge pour chacun des 6 précédents : solut.

Thievent, filz de fut Jehan Buffard, gindre Jehan Tournier, pour sa part de la taille de Pierre Buffard. I engroigne.

Jehan Gabet, cousturier.

II engroignes.

En marge : soit informé qui tient le bien.

Jehan et Jehan Dumont dit Fillon, freres, enffans de feue Clauda Chavin, femme de Claude Dumont pour la moytié de la taille de sond. fut pere.

IIII gros.

En marge et premier du folio suivant: V gros, V engroignes.

Folio suivant

f°10

Led. Jehan et Jehan Dumont dit Fillon, freres, enffans dud. fut Claude Dumont. III gros VIII engroignes.

Janne, fille de feu Claude Dumont l'ancien, filz de fut Pierre Dumont pour sa part de la taille de sond. fut pere que descharge. I gros IIII engroignes demy En marge: V blancs.

Pour descharge de Claude Dumont. demy engroigne.

Clauda, Jehanne et Petita Clauda Dumont, seurs, filles et heritieres de fut Jehan Dumont. I gros II engroignes.

Pour descharge.

III engroigne demy.

En marge: V blancs et engroigne; solut.

Claude Dumont le jeusne, frere dud. Jehan I gros, III engroignes.

Pour descharge.

IIII engroignes demy.

Pour descharge de Claude Dumont l'ancien, son frere. II engroignes.

Plus pour descharge dud. Claude d'une piece es-Champt-Carvoy<sup>8</sup>, en la Chanette avec luy cy dessus. I engroigne.

En marge pour les 4 précédents : VII blancs, I engroigne.

Folio suivant

f°10v°

Plus en descharge de Pierre Robel, filz de fut Claude Robel Corant, pour ung champt Trez-Chie-Dumont. I engroigne.

Plus en descharge de Claude Dumont l'ancien d'une piece appellé en-Mont-Fiert. I engroigne.

Claude, filz de fut Anthoine Ganeval au lieu de Jehan Gratard. V gros VIII engroignes.

, 8100 , 111 on8101811001

Pour terre acquise de Pierre Paiget l'ancien. II engroignes.

Pour terre acquise de Micheil Paiget. I engroigne.

Plus a la descharge de Francois Reverchon dit Dusel d'une piece en Repenty dit l'Ultie<sup>9</sup>.

IIII gros.

En marge pour les 4 précédents : V gros V engroignes ; solut.

Claude Hugues de La Moille.

III gros V engroignes.

En marge : 11 blancs, II engroignes ; tenet les heritiers de feu Jehan Michault ; soit resduict et nottiffié par led. lieutenant a Petit Claude Michault.

Jaques et Claude Hugues, freres, pour les deux tiers de lad. taille de fut Jehan Hugues leur pere. III gros, VI engroignes.

En descharge de Pierre Lugan l'ancien.

17

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Ecrit "corvoy" sur le rôle 1586.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> A rapprocher de la combe de l'Urty.

V engroignes.

Plus en descharge de Jacquema Guillaume pour une piece de terre dit Trez-la Noz, et une aultre dicte Soubz-Billet. IIII engroignes.

En marge pour les 3 qui précèdent : solut.

Folio suivant

## f°11

Claude et Jacquema Hugues, frere et seur, enffans de fut François Hugues, pour l'aultre tierce partie de lad. taille. VIII engroignes

Pour terre acquise de Clauda femme de Claude Jehanguillaume dit Mottet. II engroignes

Jehan, Anthoine et Claude Hugues, freres, enffans de fut Jehan Hugues pour la moitié de leur taille ancienne que descharge.

V gros, II engroignes

Pour descharge de Pernette Hugues, leur seur,, femme de Loys Lamyel. I engroigne.

Pour descharge de Claude Gratard Ganeval pour ung prel au Pra-Lourt.

III engroignes.

En marge: IIII gros, II engroignes; solut.

Claude et Claude Hugues, freres, enffans de fut Jehan Hugues pour leur part.

III gros VII engroignes.

En marge: III gros, II engroignes;

solut la moytié par led. Claude Hugues dict Michault le jeusne.

Pernette Hugues, femme de Claude Loys Lamyel pour sa part.

I engroigne.

En marge: solut.

Francoise, Jehannette et Clauda Hugues, filles et heritieres de fut Claude Jehanhugues pour le quart de l'aultre moytié. I gros, III engroignes.

## f°11v°

Claude Gaulché dit Lugan, au lieu de Claude Janhugues dit Guillon, filz de fut Anthoine Hugues.

VIII gros, I engroigne.

En marge: VI gros, III blancs; solut.

Pernette Myvilla, fille de feu Philibert Myvilla pour sa part de leur taille ancienne. I gros, I engroigne, et tier d'engroigne. *En marge : solut.* 

Pierre, filz de feu Jehan Myvilla pour sa part de leur taille ancienne. II gros, II engroignes et demy. En marge: solut.

Jehan Mycilla et Jehan, filz de fut Philibert Myvilla pour sa part de leur taille ancienne. HH gros, V engroignes I gros. I engroigne et tier d'engroigne. En marge : solut la moytié par Jehan, filz dud. Philibert. Saulut l'aultre moytié par Jehan et permettre Mivilla faire et plus esgalation aud. Jehan

Pour terre acquise de Jehan Navant. I engroigne.

En marge : solut

Led. Jehan Myvilla, filz de Philibert Myvilla pour ung champt au territoire d'Orssiere trez les combes d'Amont acquis de Pierre Berod qu'il avoit acquis de Pierre Paiget Beisson. IX engroignes.

En marge: solut par lesd. Jehan et Pernette Myvilla.

Folio suivant

## f°12

Led. Pierre, filz dud. Jehan, filz dud. Philibert, a la descharge de Jaques Guillaume dit Plattet, pour ung champt dit Au-Una, et ung aultre dit En-L'eschange.

III engroignes.

Claude filz de Pierre Myvilla.

I gros, I engroigne.

En marge : I gros, II engroignes ; resduict le maix et soit informé, qu'il le tient.

Pour terre acquise de Jehan Paiget d'Aval. demy engroigne.

En descharge de Claude Guillaume pour ung champt en la combe du Fournet. I engroigne.

Plus en descharge et par esgallation de Anthoine Ballet.

II engroignes.

En marge pour les 3 qui précèdent : Solut.

Claude, filz de Claude Myvilla dit Gouverneur.

III gros VII engroignes.

Plus en descharge de Pierre Paiget Besson d'Amont pour deux champs en la combe du Fournet.

IX engroignes.

En marge pour les deux qui précèdent.

Jehan, filz de Jehan Robbel.

VII gros, VIII engroignes.

En marge: VI gros, solut.

Folio suivant

f°12v°

Claude, filz de Pierre Robbel.

IIII gros I engroigne demy.

En marge: XIIII blancs, II engroignes.

Pour terre acquise de Claude, filz de Pierre Myvilla. I engroigne.

Plus en descharge de Jehan, filz de fut jehan Robbel. II engroignes.

Jehan, Claude et Denys Robbel, enffans de fut Anthoine Robbel.

IIII gros VI engroignes, demy obole.

Pour terre acquise de Jaques Navant.

II gros, III engroignes.

Plus en descharge de Claude et Michiel Monnier Petit d'une raisse en Ravinel.

III engroignes

En marge pour les 3 qui précèdent : VI gros, I engroigne, solut.

Claude Paiget dit Goy, filz de fut Anthoine Paiget. XIIII engroignes.

Et pour terre acquise de Claude Dumont dit Vuillet en Repenty. VI engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent : VI lancs, II engroignes, solut.

Jehanne, femme de Denys Robbel, et Michielle Paiget, sa seur, et heritieres de fut Anthoine Paiget masson leur pere. XIIII engroignes.

En marge et pour les 3 qui suivent sur le folio 13 : VII blancs II engroignes, solut.

Folio suivant

f°13

Pour descharge de Jehan Bondier Moret d'une piece au Souillet. II engroignes.

Pour terre acquise de Claude Chavin d'ung cloz Orssiere. IIII engroignes.

Pour terre acquise de Claude Chavin et ses nepveus pour une partie de curtil et maison aud. Orssieres. III engroignes.

Claude, Anthoine, Denys et Petit Anthoine Paiget, freres, enffans de fut Anathoille Piaget. XIIII engroignes.

Claude Paiget Mottet-a-Clerc. XIIII engroignes.

Claude Paiget Petit, son frere. XI engroignes.

En marge : idem resduict et soit informé.

Claude Paiget Pichiod, son frere. XIIII engroignes

En marge: solut.

Jaques Paiget, leur frere. XIIII engroignes. En marge: solut.

Folio suivant

f°13v°

Pierre Paiget d'Amont dit Besson, frere de Anthoine Paiget I gros, IIII engroignes.

En marge : resduict et fait esgalation et tient le chesal Jaques Paiget-a-Clerc fils

Les hoirs Claude Paiget masson Pichiod Carvoy Paiget.

III gros VIII engroignes

En marge: III gros, II engroignes

En marge : idem resduict et fait esgalation et tient <del>pa</del> le chesal Jaques Paiget Goy.

Les hoirs fut Philibert Vouland de St. Ouyan de Joux pour ung prel en Repenty. III gros, VII engroignes.

En margo: III gros I marroigne

En marge : III gros I engroigne.

Plus en descharge de Pierre Jehanguillaume dit Pirola de Longchaulmois pour ung prel en Repenty. demy engroigne.

Grand Claude Paiget, au lieu de fut Pierre Paiget l'ancien son pere.

I gros, VII engroignes et demy.

En marge: I gros, V engroignes.

Claude Paiget, gindre Vernois, pour terre acquise en Repenty.

I engroigne, I obole.

Pour terre acquise de Anthoine Lamyel, au lieu de Biennetan. V engroignes.

En descharge de Michiel Paiget dit Bretton.

I gros.

En marge pour les 3 qui précèdent : solut.

Claude Paiget, son filz, au lieu de sond. pere.

I gros.

Folio suivant

f°14

Claude Paiget mareschal, Claude Paiget Pichiod, Claude Paiget dit Petit, freres, enffans et heritiers de fut Pierre Paiget mareschal.

IX engroignes, I obole.

Pour terre acquise des heritiers de fut Jehan David raffournier.

Pour terre acquise de Claude Paiget Masson.

III engroignes.

En marge pour les 3 qui précèdente : I gros, I engroigne, solut.

Claude, filz dud. Pierre Paget mareschal en descharge de feue Clauda Guillaume, femme de Claude Jehanguillaume dit Mottet.

demy engroigne.

Plus en descharge de Anthoine Bondier sur ung champt dit Soubz-le-Pra.

I engroigne.

Plus en descharge des heritiers fut Jehanguillaume dit Plattet. demy engroigne.

Pour descharge de Pernette Hugues, femme de Claude, filz de Loys Lamyel pour ung champ en la Frayta en Solomont<sup>10</sup>. I engroigne.

Plus pour Anthoine, filz de fut Philibert Chavin Rosset pour ung champt en la Nuzelette. I engroigne.

Plus pour descharge de Claude Ganeval Gratard pour ung curtil dit le Cloz-Ballet. III engroigne.

Plus en descharge de Claude Navant Mottet pour une piece en La-Nuzelette et Sur-les-Seys. I engroigne.

En marge pour les 7 qui précèdent : VIII engroignes.

Folio suivant

f°14v°

Les hoirs Michiel Paiget Bretton.

IIII engroignes et demy.

En marge : resduict et tient Francois et Pairre Paiget, enffans de <del>feu</del> Claude Paiget <del>vefve</del> Vernet l'ancien au lieu de la combe Jan.

Jacquema David, fille et heritier de fut Jehan David pour ce qu'elle tient de la taille de fut Claude David leur pere.

23

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ecrit "en-Salomont" sur le rôle de 1586.

I gros, V engroignes, demy obole.

En marge: V blancs, I engroigne. Tient le prel de Bel Bochet,

Petit Claude, freres, enffans de feu Guillaume

Gaillard, gindre ... et resduict is.

Claude, Anthoine et Nicolas David, freres, enffans et heritiers de fut Claude David l'aynel pour ce qu'ilz tiennent de lad. taille.

II gros, VII engroignes et demy, II oboles.

En marge: IX blancs et demy engroigne.

Claude, Pierre, Jehanne et Clauda David, freres et seurs, enffans dud. fut Claude David le jeusne pour ce qu'ilz tiennent dud. meix Bouvier.

III gros.

En marge: X blancs; tient la maison Nycolas David et resduict.

Claude et Francois Jacquemin, freres, enffans de fut Guillaume Jacquemin, gindre David, pour la moytié de la taille de fut Pierre David, son beau pere. VI gros, IIII engrooignes.

Et pour terre acquise de Pierre Gaulché Billolet. demy engroigne.

En descharge de Jehanne Baud, femme de Catherin Guillaume.

I engroigne.

En marge pour les 3 qui précèdent et le premier du folio suivant : V gros et demy engroigne, solut.

Folio suivant

f°15

Pour terre acquise de Clauda et Marie Humbert pour descharge de Claude Mayet, gindre Paiget Masson. II engroignes.

Pierre, Jaques et Loys Jacquemin, enffans de fut Claude Jacquemin, freres dud. Guillaume Jacquemin, gindre de fut Pierre David, pour l'aultre moytié de lad. taille. VI gros VI engroigne.

En marge: V gros eet demy et demy engroigne.

Et pour led. Gaulché Billolet. demy engroigne.

Les hoirs fut Petit Claude David Raffournier.

VII engroigne.

En marge: tenet la maison Claude Myoz et resduict et fait esgalation.

Claude, filz de fut Claude Myoz, au lieu de fut Pierre David Jourdain. IX engroignes.

François Ballet

IX gros, IIII engroigne.

En marge : VII gros, III blancs, I engroigne. Tient le maise Pierre filz de feu Jehan Myvilla resduict et fait esgalation.

Claude Grenier Boley l'aynel, Francois Ballet, Jehan Buffard, Jacquemoz Baud, pour terre acquise d'Anthoine Ballet. VI engroignes.

Folio suivant

f°15v°

Jehan Gaulché Lugan le jeusne, tant en son nom que des enffans de fut Claude, filz de Claude Gaulché, gindre Lugan. X gros, IIII engroignes demy.

En descharge de Claude Paiget Pichiod, filz de fut Pierre Paget mareschal pour une piece de terre en la fin appellé au-Cloz. I engroigne.

Plus en descharge de Clauda Gaulché, femme de Jehan Tournier dit Andrey de deux champs, l'ung a la longue pierre et l'aultre Sus-Chie-David en la fin. III engroignes.

En marge pour les 3 qui précèdent : IX gros, engroigne.

Jehan, Claude, Petit Jehan, Claude et Anthoine Gaulché, freres, enffans de fut Jehan, Gaulché son frere l'aynel pour la moytié et tier de lad. taille. II gros, VII engroignes.

Pierre Gaulché Lugan, mareschal, pour la moytié et tier de lad. taille.

II gros VII engroignes.

En marge: II gros, I engroigne.

Jehan et Claude Chavin, freres de La Moille pour terre acquise dud Lugan Au-Sappel-Moy. IIII engroignes. Et pour terre acquise de Anthoine Bondier, Au-Sappel-Moy.

I engroigne.

Claude Gratard Ganeval.

VII engroignes, I obole.

En marge et les 5 qui suivent sur le folio 16 : I gros, I engroigne.

Folio suivant

f°16

Plus a la descharge de Philibert Bondier pour terre acquise de Claude Chavin Meynier asscavoir ung champt en La-Molona, au Grand-Pra.

I engroigne.

En descharge de Anthoine Roman mareschal de Longchaumois. I engroigne.

Plus en descharge de Claude, filz de Claude Myvilla pour ung champt dit au Grand-Pra. I engroigne.

Et pour terre acquise de Jehan Cayre d'ung prel En-Senossu. II engroignes.

en descharge de Jacquema vefve de fut Claude Jehan-hugues pour une piece en La-Molona. I engroigne.

Claude et Pierre Gratard, enffans de Denys Gratard Ganeval.

I gros VI engroignes et demy.

En marge: solut.

Enthoine Gratard Ganeval.

I gros IIII engroignes et demy.

En marge: II gros et demy, II engroignes.

Pour terre acquise de Claude Myvilla. I engroigne.

Petit Michiel Monnier, filz de fut Jehan Monnier, Claude Monnier et Jehanette Monnier, enffans et heritiers de fut Barthelemy Monnier, Grand Claude Monnier, Anthoine, Francois et Clauda Monnier, enffans de fut Claude Monnier aussy nepveus et niepce dud. fut Claude Monnier.

I gros, VI engroignes et demy.

En marge: V blancs I engroigne, solut.

Folio suivant

f°16v°

Michiel Monnier.

III gros, V engroignes et demy.

En marge: XI blancs, II engroignes, solut.

Pierre Lugan l'ancien pour lequel Anthoine, filz de fut Jeha, Bondier dit Mutin.

III gros, III engroignes.

Plus en descharge des heriteirs fut Anthoine Grenier mareschal.

II engroignes.

Plus en descharge et pour la moytié de la taille de fut Jaques Bondier.

II gros, VI engroignes et demy.

En marge pour les 3 qui précèdent : V gros, V engroignes.

En bas de page: XIII?? II gros.

Folio suivant

f°17

# Longchaulmois.

Claude, Cylle et Anthoine Jamprost, freres, enffans de fut Anthoine Jamprost pour leur part de ce qu'ilz tiennent de leur ancienne taille que descharge.

VI engroignes.

En marge: solut.

Petit Pierre Jamprost pour sa part de lad. taille.

IX engroignes.

En descharge de Anthoine Jamprost.

III engroignes.

Jehan Jamprost leur frere pour sa part de lad. taille.

IX engroignes.

Plus en descharge d'Estienne Vuillet pour une raisse de prel Es-Arset.

III engroignes.

En marge : solut.

Claude filz de fut François Jamprost.

I engroigne.

Pour descharge de Claude et Francois Mayet pour ung chesal de maison et curtil aud. Longchaulmois. I engroigne.

En marge pour les 2 qui précèdent : solut.

Claude, Petit Jehan et Guillaume Jamprost, freres, enffans, filz de Pierre Jamprost, tant pour taille ancienne que descharges.

III gros, IIII engroignes, II oboles.

En marge: XI blancs, I card. (quart?)

Claude, filz de feu Claude Jehanprost, son neveu.

III gros, IIII etd engroignes, I obole.

En marge : solut

Anthoine, filz de feu Petit Jehanprost, nepveu aud. Guillaume. III gros, IIII engroignes, I obole.

En marge: solut.

Folio suivant

f°17v°

Pour Pierre Jamprost.
HH gros, V engroignes, demy obole.

Plus pour descharge de Jehanne Baud, femme de Catherin Jamguillaume pour ung champt en La-Palla. H engroignes.

En descharge de Claude Roman mareschal. HI enrgoignes.

Pour terre acquise de Pierre Nicolas. I engroigne.

Plus pour terre acquise de Petit Claude Paiget provenant de fut Anthoine Gaillard, sa mere, ung champt trez Le-Mostier.

## H engroignes.

Jehan, Claude et Guillaume Jamprost, freres, enfffans de fut Pierre Jamprost, pour ung cloz dit de-Venet et en descharge et par esgallation du meix de fut Jehan Lamyel. IIII engroignes.

Claude et Jehan Prost, nepveus desd. Jehan, Francois et Pierre Jamprost. V engroignes.

Nicolas Prost.

VII gros, IX engroignes.

En marge: VI gros et demy, I engroigne. Ordonnance a Claude et Francois Prost de venir suis?? a au rolle pour chascun son affiert de leur taille, solut.

Folio suivant

f°18

Claude, filz de Jehan Prost, en descharge et par esgallation du meix de Petit François Jacquemin, gindre de fut Anthoine Dusel.

I gros.

En marge: solut.

Jehan, filz de fut Nicolas <del>per</del> Prost en descharge de Anthoine Cayre.

II gros, I engroigne.

En descharge de Clauda Baud, jadisse femme de fut Claude Berod mareschal pour ung champt dit Au-Grand-Cloz. I engroigne.

En marge: VII blancs, I engroigne, solut.

Pierre et Michiel Prost pour terre acquise de Jehan Nicolas dit Tourta provenant du meix de Vuaulchiere, sa femme, fille de fut Jehan Guillaume de la Rouche, en descharge des hoirs Claude Jehanguillaume.

IIII engroignes.

Pour terre acquise de Jehannette Dusel, femme de Anthoine Tournier dit Borbon, et Pernette Dusel, sa <del>femme</del> seur. II engroignes.

Plus pour terre acquise de Claude Roman, drappier, au lieu de trez-Le-Mostier.

II engroignes.

Pour terre acquise de Jehan Janguillaume dit Mallet, a la descharge d'icelluy Mallet, pour sa part de la taille de Pierre Janguillaume d'ung prel appellé Es-Arset. VI engroignes.

Plus en descharge et par esgallation du meix de Petit François Jacquemin, gindre de fut Anthoine Dusel. IX engroignes.

En marge pour les 5 qui précèdent : VII blancs, II engroignes, solut.

Folio suivant

f°18v°

Claude et Claude Prost, enffans de feue Pernette Dusel leur mere, lad. Pernette, femme de Anthoine Prost, en descharge de Thievent Dusel pour ung prel Es-Crottes. I engroigne.

En marge: solut.

Anthoine et Pierre Prost freres. III gros, IIII engroignes et demy En marge: III gros, V engroignes.

En descharge des heritiers fut Petit Jaques Dusel. I engroigne.

Plus en descharge de Claude Roman mareschal. III engroignes.

En descharge de Claude Tournier Bourboy. II engroignes et demy.

Pierre, filz de fut Anthoine Prost pour le tier de la taille de Anthoine et Jaques Prost.

I gros, IX engroignes demy, et tier.

En marge: VI blancs, I engroigne de demy et tier.

Led. Pierre, filz de fut Anthoine Prost, en descharge et par esgallation du meix de fut Jehan Lamyel pour ung champt Sus-La-Mura.

demy engroigne et demy obole.

Denys et Jehan Prost, freres, enffans de fut Claude Prost Lamyel pour ung tier.

I gros, IX engroignes demy et tier.

En descharge de Denys, filz de Anthoine Dumont pour ung prel En-Mont-Fiert.

I gros, II engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent et le premier du folio 19 : II gros, III blancs, I card, solut.

Folio suivant

f° 19

Led. Denys Prost e, descharge de Claude Prost. II engroignes.

Clauda, fille dud. Jaques Prost, femme de Francois Reverchon dit Dusel, et de Jehannette Prost, sa seur, femme de Claude Prost, pour l'aultre tier. I gros, IX engroignes demy et tier. En marge: VI blancs, I engroigne et demy et X?...

Jacquema Dusel, femme de Jehan Colin, fille de fut Claude Dusel III gros, I engroigne, demy obole. En marge: X blancs I card ... illisible

Jehanne et Pernette Dusel, filles de fut Petit Jaques Dusel, femmes de Pierre et Anthoine Tournier dit Bourbon. III gros, demy obole. En marge: XV blanes obole

Tient le maise Jehan Grenier dit Borbon esdduit et fait esgalation et tient Claude et Jacques Verguet.

Estienne, filz de fut Petit Jaques Dusel demeurant a Cinquestral. I gros, demy obole.

En marge: tenet is.

Loys et Jehanne Jacquemin Guydoz, au lieu de Loyse Dusel, femme de Claude Jacquemin Guydoz. IX engroignes et demy.

Thievent Dusel au lieu de Jehan Dusel, son oncle pour ung tier.

I gros, I engoigne de demy, I obole. En marge: III gros, III blancs, I engroigne. tenet lad. maison Pierre Gaillard Pirolet dit a George.

Plus en descharge et par esgallation du meix de Jehan Lamyel pour ung champt en la raisse, et en la-Pryra. IIII engroignes.

## f°19v°

Plus pour la raisse au Graneschet. I engroigne et tier.

Plus en descharge et par esgallation du meix de Petit François Jacquemin, gindre de Anthoine Dusel. II gros, IX engroignes.

Pierre Dusel, son frere, au lieu dud. Jaques. II gros, I engroigne, I obole. En marge: VII blancs; tient le maise les enffans de feu Jehan Grenier de Longchaulmois resduict et fait esgalation.

Pour terre acquise de Jehanne Baud, femme de Catherin Guillaume dit au Mont-de-Bienna. demy engroigne.

Jehan, filz de fut Loys Dusel pour ung,aultre tier. III gros, VII engroignes.

Plus a la descharge de Anthoine Dusel I gros III engroignes.

Plus pour terre acquise de Grand Jehan et Pierre Vuandelle, au lieu dit Au-Rosset. demy engroigne.

Plus pour descharge et par esgallation du meix de Petit François Jacquemin, gindre de fut Anthoine Dusel pour ung champt appellé Soubz-le-Pra. II engroignes.

Plus a la descharge du meix de fut Jehan Lamyel pour ung champt Trez-le-Crez aultrement vers le Moulin-David. I engroigne.

En marge pour les 5 qui précèdent : IIII gros V engroignes.

Folio suivant

f°20

Anthoine Dusel pour ce qu'il tient En-Crevecoeur par esgallation du meix Sur Jehan Lamyel. I engroigne et tier. François Jacquemin, gindre de feu Anthoine Dusel pour ceste de sa taille esgale que pourtoit neufz gros six engroignes. VI engroignes.

Claude Baud femme de Anthoine Dusel, a present vefve de Claude Berod de Cinquestral. H engroignes et demy obole.

En marge: soit veu esgalation ordonnant aux heritiers de Francois Dusel de faire aparroir, que tient Claude, Jacques l'aynel dit Verguet en ordonnant de faire aparroir et esgalation par luy portee (?) des les prochains jours. fit (?) en la taille de Jacques, bourgeois St oyan (?), pour ce loyé.

Francois et Girard Berod, freres, enffans dud. fut Claude Berod pour terre acquise de Jehan, filz de fut Jaques Bondier Moret *du* ou Mont-en-Bienne.

V engroignes. En marge : idem

Pour terre acquise de Magdeleyne Vuandelle, vefve de fut Jehan Tournier.

H engroignes.

Pierre, filz de fut Jehan Colin l'ancien pour le tier de sa taille.

II gros I engroigne.

En marge: VII blancs, I engroigne.

En descharge de Claude Baud femme de Claude Lamyel l'ancien pour une piece en La-Pala. I engroigne.

Claude Colin le jeusne dit mottet. Il gros I engroigne.

En marge: VII blancs.

Folio suivant

f°20v°

Petit Jehan Dusel en descharge et par esgallation du meix de Petit François Jacquemin, gindre de fut Anthoine Dusel pour ung champt en les combes.

I engroigne.

En marge: Tient les maises Guillaume Jehanprost resduict consignation (?) a ce qu'il soit escrit sur le roolle.

Pierre et Anthoine Colin, freres, enffans et heritiers de fut Jehan Colin le jeusne.

II gros, I engroigne.

En marge: VII blancs solut.

Loys Morel, gindre de fut Claude Colin mercier.

II gros, I engroigne.

En marge: VII blancs, II engroignes.

Pour terre acquise de Claude Gaillard l'ancien. II engroignes.

Jehan Jacquemin Guydoz, au lieu de fut Grand Pierre-Jacquemin elere, son grand pere.

I gros, II engroignes.

En marge: IX blancs solut

Plus led. Jehan Jacquemin Guidoz a descharge de Loys Morel dit Colin, de neufz engroignes pour une piece au Costa, une aultre Sus-le-Crez, et une aultre au Grand-Essard. IX engroignes.

Anthoine Colin a la descharge de Claude Mocquin, gindre Raffournier pour ung prel En-Ravinel. II engroignes.

Claude Tournier mareschal. I gros IIII engroignes. En marge: I gros IIII engroignes resduict et soit informé qui tient le maix.

Folio suivant

## f°21

En descharge de Claude Vuandelle mareschal. II engroignes.

Jehanne Neyret dit Barra<sup>11</sup>, fille d'Humbert Neyret. I gros.

En marge: tient le Maise Claude Colin Mottet resduict et fait esgalation is.

Anthoine, filz de Petit Jehan Tournier. VI gros.

34

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Ecrit "Bourra" sur le rôle de 1586.

En descharge de Claude Paiget Vernois. I engroigne.

Plus en descharge de Clauda fille de fut Claude Guillaume dit Plattet pour terre acquise de Bellesgue.

II gros

En marge pour les 3 précédents : V gros, I blanc.

Estienne Vuillet, filz d'Humbert Vuillet pour ung quart de leur taille ancienne ques descharge. VIII engroignes et demy.

En marge: solut

Jaques et Denys Vuillet, freres, enffans,de fut Petit Claude Vuillet pour ung aultre quart. I gros I engroigne et demy.

En marge: solut

Claude Vuillet l'ancien, leur frere, Denys et Jehannette Vuillet, leur nepveu et niepce, enffans de feu Andrey Vuillet, Jaques, freres desd. susnommez pour la moytié d'icelle taille que descharge.

II gros III engroignes.

En marge : VII blancs, II engroignes, solut.

Folio suivant

#### f°21v°

Pernette, femme de Claude Nicolas.

II gros, III engroignes et demy.

En marge: VII blancs, II engroignes et demy.

Tient Estienne et Claude, <del>Petit Claude et Thievent</del> Guillaume et leurs nepveus.

Francois, filz de fut Claude Vuillet Tournier.

VI gros, VI engroignes et demy.

En marge: V gros et demy, et engroigne, solut les tenementiers

par <del>Francois</del>, Denys Jacquemin icelluy solut le reste par led. Vuillet.

Jehan et Anthoine Tornier, freres, enffans de feu Claude, filz de Petit Pierre Tournier Tornier, Petit Jehan. II gros, VIII engroignes.

Plus en descharge de Claude Tournier mareschal. I engroigne.

Plus en descharge de <del>Claude</del> Loyse Dusel pour ung champt en les Combes.

I engroigne.

Plus en descharge de Claude Paiget Vernois pour ung champt au Graneschet. II engroignes.

Plus en descharge des heritiers Guillaume Roman drappier pour une piece au Graneschet. I engroigne.

Plus en descharge de François et Claude Jacquemin, freres, enffans de fut Guillaume Jacquemin, gindre David d'Orssieres pour une raisse de prel appellé En-Cornet. II engroignes.

En marge pour les 6 qui précèdent : III gros I engroigne.

Pierre et Loys, enffans de Claude Petit Jehan Tournier Comba.

IIII gros IIII engroignes.

En marge : III gros III blancs, I engroigne. resduict et soit informé qu'il tient le maix.

Pour terre acquise des David d'Orssieres. III engroignes.

Folio suivant

#### f°22

François, filz de Gros Jehan Nicolas. demy engroigne.

Plus pour les deux tiers de la taille du meix de sond fut pere en eschange de Jehan Nicolas. demy engroigne.

Pierre Nicolas, son frere, prou l'aultre tier. III engroignes et demy.

En escharge de Jehan Nicolas. demy engroignes.

En descharge de Pierre Vuandelle, gindre, pour deux champs Sus-la-Rippa, en la fin et at au Graneschet. I engroigne et demy.

Plus en descharge de francoys Nicolas, son frere, pour le prel Gentil.

II engroignes et demy.

Pierre Nicolas, filz de Jehan Nicolas dit Torta.

II gros VII engroignes et demy.

En marge: II gros, III blancs, demy engroigne.

Denys et Claude Jacques, freres, enffans de feu Claude Jacques Mottet tienent le maise.

Pour terre acquise de Jehan Paiget.

VI engroignes.

Claude, filz de Claude Nicolas, pour la cinquiesme partie du meix de fut Gros Jehan, a la descharge de Pierre et Francois Nicolas.

I gros, II engroignes.

En marge: I gros; tenet <del>Pierre</del>, petit Jehan Tornier dit Brandoz et

Claude filz dud. feu Groz Jehan Nicolas; solut.

Folio suivant

f°22v°

Jehan Nicolas l'ancien.

IIII gros.

En marge: solut XIII blancs, I engroigne.

Tient Claude Jacques dit Verguet, gindre dud. feu Jehan Nycolas l'ancien.

Jaques Gabet dit Bourgeois.

I gros, IIII engroignes.

Pour terre acquise de Thievent Jantournier.

IIII engroignes.

Plus en descharge de Clauda Baud, femme de Claude Berod, mareschal, pour ung champt Sus-la-Roche, et pour une piece en Seremya.

V engroignes.

Plus en descharge et par esgalation du meix de Petit Francois Jacquemin, gindre de fut Anthoine Dusel, pour une soyture de prel en Seremya.

I engroigne.

Plus en descharge de Guillaume Roman drapier pour ung prel en Repenty en la petite combe. I engroigne.

Plus led. Jaques Gabet et descharges de Pierre Roman mareschal pour une raisse

37

en Repenty appellee la petite combe.

I engroigne.

En marge pour 6 qui précèdent (dont celui en renvoi en bas de page) : II gros II engroigne.

Jehan Jacquemin Guydoz, au lieu de Grand Pierre Jacquemin clerc, son grand pere. I gros, II engroignes.

IX engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent : solut

Claude Jacquemin dit Verguet en descharge et par esgallation du meix de Petit Francois Jacquemin, gindre de fut Anthoine Dusel Pour ung prel et une maison Sur-les-Charrieres. II gros, VI engroignes et demy.

Pour descharge de Petit Claude Lamyel pour une raisse de prel en Berthoz.

Plus a la descharge de Loys Morel, gindre Colin.

III engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent et le premier sur le folio 23 : solut.

Folio suivant

#### f°23

Plus en descharge de Benoit Lamyel pour une piece en Brynant. demy engroignes.

Clauda Colin, femme de Jehan Jacquemin dit Verguet doibt en descharge et par esgallation du meix de Petit Francois Jacquemin, gindre de fut Anthoine Dusel, pour ung prel et grange en Berthoz.

IX engroignes.

En marge: solut.

Claude Jacquemin, filz de Pierre Jacquemin Tissot, au lieu de Pierre, filz de Nicolas Jacquemin doibt tant de sa taille que descharge cin groz, sept engroignes partie entre lesd. <del>Jacquemin</del> Claude Jacquemin et suyvant pour sa part d'icelluy Claude.

I gros III engroignes.

Claude et Jehan Jacquemin, freres, enffans de feu Jehan Jacquemin, frere dud. Pierre Tissot, pour leur part de leurd. taille.

II gros I engroigne.

En marge: VII blancs solut.

Nicolas, filz de Pierre Jacquemin pour sa part.

II gros, III engroignes.

En marge: VII blancs, II engroignes.

Maistre Loys Jacquemin, notaire, ou lieu de feu Nicolas Jacquemin Ponard, au lieu de Claude Jacquemin Ponard et ses consors parti entre eulx pour sa part de taille que descharge.

I gros, VIII engroignes et demy
En marge: Tenet Francois Prost, gindre Mayet.

Remond Michaud, bourgeois de St Oyan de Joux, pour descharge dud. Loys Jacquemin, pour ung prel ou Mont de Bienne. VIII engroignes?

Francois Jacquemin et Loys son frere dit Ponard pour leur part.
II gros V engroignes.

Folio suivant

f°23v°

Plus a la descharge de Nicolas Jacquemin leur oncle. VI engroignes.

Led. Loys Jacquemin pour Francois Nicolas pour ung curtil trez-les-champs. HI engroignes. II engroignes.

Claude et Loys Jacquemin, freres, enffans de Claude Jacquemin Ponard pour leur part. II gros, V engroignes.

Led. Claude, a la descharge de Loys Dusel pour terre acquise de Sebastien Nicolas. VII engroignes. En marge pour les 2 qui précèdent : X blancs, II engroignes.

Jehan Jacquemin, filz de fut Jehan Jacquemin Gratard, Claude, filz de Anathoille Jacquemin l'ancien Chappuis, dit Grand Jehan, et Jeh feu Jehan Gratard. I gros

Pour terre acquise de Pierre Jamprost. I engroigne.

39

Pour ung curtil trez-es-champs a la descharge de maistre Loys Jacquemin. I engroigne. En marge pour les 2 qui précèdent : solut.

Claude Jacquemin Mottet, tillier, filz de feu Jehan Jacquemina son vivant filz de Jehan Jacquemin dit tillier. II engroignes

En marge : nota qu'il a este deschargé de cinq engroignes.

En descharge de Anthoine Vernois. III engroignes.

Claude, François et Jehan Jacquemin, ses freres, enffans de feu Petit Jehan Jaquemin tillier. III gros.

En descharge de Pierre Nicolas. IIII engroignes.

Plus en descharge de Claude Jaquemin Mottet tillier pour ung champt tre-le-Crez et ung curtil trez-es-champs. II engroignes En marge et pour les 4 qui suivent sur le folio 24 : III gros, III blancs, I engroigne, solut.

Folio suivant

f°24

Plus pour descharge de Jehannette et Pernette Dusel II engroignes

Plus en descharge des hoirs fut Pierre Gaillard. I engroigne.

Plus en descharge de Nicolas Jacquemin. I engroigne.

Plus en descharge de Jehan Dusel pour une raisse de prel sur les Charrieres appellé le Bief-Martin VI engroignes.

Jehan, Pierre et Claude Jacquemin, freres, enffans de feu Loys Jacquemin dit <del>part</del> Guillaume, Jehan Jacquemin Guillaume, a la descharge de Claude et Jehan Jacquemin. I engroigne. Jehan filzs de feu

François Jacquemin, filz de fut Claude Jacquemin, au lieu de Claude, filz de fut thievent Jacquemin Chappuis pour la moytié de la taille dud. Claude Jacquemin Chappuis.

I gros, VI engroignes, demy obole.

En marge: V blancs, I engroigne.

Jehan Jacquemin dit Guillaume, filz de fut Francois Jacquemin pour une piece en-Berthod et ung champt a La-Miliere en descharge de fut Benoit Lamyel. IIII engroignes et demy.

Loys, filz de Petit Jehan Jacquemin, tant en son nom que de Guillauma, Francoyse et Loyse, ses seurs, pour l'aultre moytié. I gros, VI engroignes.

En marge: V blancs, I engroigne.

Folio suivant

f° 24v°

Claude, filz de fut Pierre Jacquemin son nepveu. III gros, VII enrgoignes, demy obole. En marge: III gros, I engroigne et demy. resduict soubz la main de mesd. seigneurs.

Maistre Loys Jacquemin, notaire, filz de fut Nicolas Jacquemin Ponard, en descharge de andrey Tournier. I gros.

En marge: VI blancs, II engroignes.

Pour esgallation de fut Pierre Gaillard l'ancien. IX engroignes.

Denys, Anthoine et Etienne Jacquemin, freres, enffans de fut Claude, filz de Claude Jacquemin masson. II gros III engroignes et demy. En marge: II gros et IX? engroignes.

en descharge de Claude Tournier mareschal. I engroigne.

Pierre, Pierre et anthine Grenier, freres, enffans de fut Jehan, filz de fut Pierre Grenier. VIII gros, VIII engroignes et demy. En descharge de Claude Tournier Brandoz. I gros, II engroignes.

Plus en descharge de Jaques Gabet dit Bourgeois d'un curtil en la Comba.

I engroigne.

En marge pour les 3 qui précèdent : VIII gros, V engroignes.

Jehan et Claude Vuandelle, freres.

VIII gros.

En marge: VI gros et demy, II engroignes.

Folio suivant

f°25

Claude Vuandelle, filz de fut Anthoine Vuandelle dit gindre pour la moytié de la taille d'icelluy sond. fut pere. I gros VII engroignes et demy.

En marge: I gros V engroignes.

Claude Vuandelle, filz de fut Claude Vuandelle dit gindre pour le quart.

VIII engroignes, III quart d'engroignes.

En marge: solut.

Jehan Vuandelle, filz de fut Francois Vuandelle, gindre pour l'aultre quart.

VIII engroignes, III quarts d'engroigne.

Claude Nyalet.

I gros.

En marge : resduict et soit informé.

Loys Jehan Tourneir, au lieu de Claude, filz de Jehan Tournier Myvilla pour la moytié de la taille d'icelluy. VI gros, III engroignes et demy.

Pour descharge des hoirs fut Jehan Hugues d'ung champt sur-le-prel.

I engroigne.

Plus en descharge desd. hoirs fut Jehan Hugues sur-leprel.

II engroignes.

Plus en descharge et par esgallation du meix de Petit Francois Jacquemin, gindre de feu Anthoine Dusel pour une raisse de prel et champt sur les Charrières.

III engroignes.

En marge pour les 4 qui précèdent : V gros III blancs, demy engroigne, solut.

Anthoine, filz de feu Loys Jehantornier a la descharge et Claude Jaquemin dit Mottet tillier pour une raisse de prel en-Berthod d'aval. III engroignes.

Folio suivant

f°25v°

Petit Jehan Tournier pour l'aultre moytié de lad. taille.

VI gros III engroignes et quart.

En marge: V gros, II blancs I engroigne et quart.

Pour descharge des hoirs fut Jehan Hugues d'ung champt sur-le-prel.

I engroigne.

Jehan Buffard, gindre Jehan Tournier Myvilla comprins trois gros en descharge de Pierre Gaillard, frere.

XIII gros, demy engroigne.

En marge: XI gros, II engroignes et demy.

En descharge et pour esgallation du meix de Petit Francois Jacquemin, gindre de fut Anthoine Dusel pour ung petit champt appellé au-Graneschet. I engroigne.

Plus en descharge de Jehan Vuandelle dit gindre et ses nepveus pour ung champt appellé au-Recretoz. III engroignes.

Pierre Tournier Bourbon.

V gros, III engroignes.

En marge: IIII gros et demy.

Tenet Jehan Borbon filz dud. Pierre et fait esgalation.

Anthoine Tournier son frere.

II gros VII engroignes.

En marge: IX blancs, is

Claude Tournier, son frere.

II gros, VII engroignes.

En marge: IX blancs, is

Claude, filz d'Hugues Tournier Brandoz.

III gros, IIII engroignes et demy.

En marge: XI blancs, I engroigne.

is et soit informé tenet le maise, Claude

Banet mareschal et Claude V andelle dit Petit Bozu, fait esgalation.

Folio suivant

f°26

Andrey Tournier son nepveu.

II gros IV engroignes et demy

En marge: IX blancs, V engroignes.

Tenet Pierre, les heritiers feu Jehan Hugues et Claude Gaillard

Jehan, filz d'huguenin Tournier Grandoz pour Magdeleyne sa femme.

II engroignes.

En marge: VI blancs, II engroignes.

Tenet is.

Claude, filz de Loys Baud pour les deux tiers.

I gros VII engroignes.

En marge: I gros, V engroignes.

Jehanne Baud, vefve de Catherin Guillaume.

I gros, I engroigne et demy.

En marge: I gros, II engroignes.

Tenet les heritiers de feu Catherin Jehanguillaume.

Led. Catherin a la descharge de Claude Mathieu

dit Mouré de Sepmoncel.

III engroignes

Les hoirs Michiel Anthoine.

V engroignes.

En marge: soit informé les tenementiers dud. maix.

Claude, filz de fut Jehan Neyret.

IIII gros, VII engroignes.

En marge: III gros I blanc, "solut"

Pour terre acquise du meix fut Claude Gaillard.

IIII engroignes.

Anthoine Mayet Masson.

I gros, VI engroignes.

En marge et les 5 qui suivent sur le folio  $26v^{\circ}$ : II gros, V engroignes.

44

f°26v°

Pour terre acquise de Pierre, filz de fut François Gaillard. I engroigne

Pour terre acquise de Pierre Jamprost du meix es-Monnier, appellé en-Ravinel. II engroignes.

En descharge de Jehan, filz de Jehan Robbel d'une piece de terre au lieu dit au Grand-Pra provenant du mariaige de Clauda Robbel, femme de Claude Navant d'Orssiere. III engroignee.

En descharge des hoirs fut Pierre Dumont, gindre Vuandelle pour ung prel appellé en-Ravinel. II engroignes.

Pour terre acquise du meix de fut Pierre Gaillard. VI engroignes.

Claude Mayet masson, filz et heritier de fut Anthoine Mayet, en descharge et par esgallation du meix de Petit Claude Lamyel qu'est pour les deux cinquiesme d'une maison et curtil situé aud. Longchaulmois, appellé la Maison-Lamyel. III engroignes et demy.

Claude Mayet l'ancien, filz de Claude Mayet l'ancien. I gros, VII engroignes et demy.

Plus en descharge de Jehan Mayet son frere.

II engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent : VI blancs, I engroigne, solut.

Folio suivant

f°27

Francoys Mayet, leur frere. I gros, VIII engroignes et demy.

En descharge de jehan Mayet son frere. II engroignes.

Pour en descharge de Guillaume Roman drappier pour une piece appellé en La-Molona.

### I engroigne.

Pour en descharge de Claude Paiget mareschal et Jacquema sa femme pour une piece de terre size en Novet appellé au Grand-Champt. V engroignes.

Jehan Mayet leur frere. I gros VII engroigne. En marge: I gros, V engroignes, solut

Les hoirs de fut Jaques Mayet dit Jacoba.

V engroignes.

En marge tenet Claude, filz de feu Claude Jehanprost fait esgalation.

Jehan, filz de Claude Mayet, Clauda et Jehanne Mayet, ses seurs.
III gros, II engroignes.

Anthoine Mayet le jeusne, filz de Jehan Mayet. V gros, VIII ngroignes, I obole. En marge: IIII gros, III blancs, Iengroigne, obole, solut.

Jaques Mayet l'ancien.
III gros, VIII engroignes et demy.
En marge: III gros, II engroignes, solut.

Jehanne Pernette Gaillard, vefev de feu Claude Ganet au lieu de Pierre Gaillard l'ancien, son pere. II gros, VIII engroignes.

En marge : III gros, II engroignes.

Pour ce qu'il tient du meix de fut Andrey Tournier en descharge de Nicolas Jacquemin. I gros.

Folio suivant

f°27v°

Pierre Gaillard dit Pirolet, filz de feu Pierre, filz de Francois Gaillard. I gros, V engroignes En marge: VI blancs.

Pour terre acquise du meix de fut Pierre Gaillard l'ancien. III engroignes.

Anthoine et Jehan Gaillard, freres, enffans de feu Jehan Gaillard, son frere.

I gros, V engroignes.

En marge: V blancs, I engroigne.

Pour terre acquise de Pierre Gaillard dit Fion. I engroigne.

Pierre Gaillard dit Fieu, leur frere.

V engroignes et demy.

Petit Claude Gaillard, Francois, ses freres, enffans de feu Claude Guillaume Gaillard, leur freres.

En Marge: V blancs.

Pierre Cayre, tisserand, filz de fut Claude Cayre.

I gros, IIII engroignes.

En marge: solut.

Claude, filz de Jehan Vuandelle, gindre Cayre, tant pour taille que descharge pour la moytié de la taille de Anthoine Cayre.

IIII gros, V engroignes et quart.

En marge: III gros, III blancs et quart d'engroigne.

Led. Guillaume Gaillard, gindre de fut Anthoine Cayre.

IIII gros, V engroignes et quart.

En marge et pour le premier qui suit dur le f°28 : III gros,III blancs et quart d'engroigne, solut.

Folio suivant

f°28

Jehan Cayre, filz de fut Pierre Cayre pour sa part au lieu de Loys Cayre, tant pour taille que descharge. II gros et quart d'engroigne.

En marge: solut.

Les hoirs fut Loys Cayre pour ceste de lad. taille. I gros, III engroigne et quart.

Jehan, filz de fut Claude Vuandelle. III gros, III engroignes.

Plus en descharge de Claude Roman et Pierre Roman Mareschal, freres pour une piece appellé Bemont. III engroignes.

En marge pour les 2 qui précèdent : III gros, solut.

Claude, filz dud. Jehan Vuandelle, Vuandelle dit mareschal, pour descharge des hoirs Claude Petit Jehan Tournier comba pour ung prel es auf accessez Arses.

III engroignes.

En marge: solut.

Pernette, femme de Jehan Mayet, au lieu de Jehan Mayet Guillon.

II gros, II engroignes.

En marge: VII blancs, I engroigne.

Tenet les freres (?) Mayet dit Guillon..

Claude Dumont dit Ruy pour deux cinquiesme a la taille de Claude Dumont le jeusne.

XIII engroignes.

En marge: I gros, II engroignes.

Plus en descharge de Jehan Cayre pour une piece trez-le-Crez. I engroigne.

Loys Jehanguillaume, gindre de feu Pierre Dumond dit Rochon, pour les aultres deux cinquiesmes. XIII engroignes.

En marge: solut.

Folio suivant

f°28v°

Claude Dumont Coponay pour l'aultre cinquiesme.

IIII engroignes.

En marge: solut.

Petit Pierre Dumont.

I gros, VII engroignes.

En marge: I gros, V engroignes.

esdui et soit informé.

Denys, filz d'Anthoine Dumont, en descharge de Jehan Roman.

I engroigne et demy.

Plus en descharge de Claude Roman Picquant.

I engroigne et demy.

Pierre Vuandelle cousturier.

V gros, I engroigne.

En marge : IIII gros, I blancs. Soit informé du maix et resduict

Pierre Gabet le jeusne.

VIII engroignes III engroignes.

VI gros, III blancs, II engroignes.

En marge: idem

Denys, filz de Claude Bayard d'Amont.

II gros, II engroignes.

En marge: VII blancs, II engroigne.

Claude et Claude, fils de feu Pierre Bayard au lieu de feu Claude et Pierre Bayard, enffans de Pierre Bayard.

II gros, III engroignes, I obole.

En marge : VII blancs, II engroignes, X obole.

Jehan, Petit Jehan et Pierre Bayard, freres, enffans de Claude Bayard dit Petit Sergent, pur ung curtil acquis de Denys Bayard appellé en La-Pryra. I engroigne.

Folio suivant

f°29

Anthoine Bayard.

I gros.

En marge: Tenet le maise Claude Tornier dit Cholet.

Jehan, filz de Claude Bayard dit Petit Sergent de son vivant sergent.

I gros.

Anthoine et Jehan Bayard, frerez, enffans de Claude Bayard d'Aval dit Aymé.

I gros, II engroignes, I obole.

Claude, filz de Claude Paiget, gindre Vernois, au lieu

de Anthoine Gaillars sa mere.

III gros, VI engroignes et demy.

En marge: III gros, I engroigne et demy.

François Jacquemin dit Ponard, filz de fut Jehan Jacquemin, pour Marie sa femme.

IIII gros, II engroignes, I obole

En marge: III gros, III blancs, II engroignes.

Tenet Claude femme de Petit Jehan Jacquemin Verguet, Pernette femme d'Anthoine Colin, et Loyse leur seur.

Pour terre acquise de Claude Tournier Brandoz. II engroignes.

En descharge et par esgallation du meix de fut Pierre Gaillard l'ancien. II engroignes.

Pour Claude Paiget Vernois. I engroigne.

Jaques, filz de feu Pierre Bayard tisserand ses nepveus au lieu de Jehan et Claude Bayard au lieu de fut Nicolas Bayard. II gros, VI engroignes.

Pour terre acquise de Claude, filz de fut Pierre Robbel. I engroigne et demy. En marge pour les 2 qui précèdent et les 5 qui suivent sur le f°29v°: IIII gros, I engroigne.

Folio suivant

f°29v°

Plus en descharge de Clauda, fille de Claude Guillaume dit Plattet, femme de Claude Jehanguillaume dit Mottet pour terre acquise au Bonbourg. II engroignes.

Plus en descharge de Francois Mayet pour ung champt en la-Pryra. II engroignes.

Pour descharge des hoirs Loys Cayre d'une piece en Poinct-Beufz. XII engroignes.

Plus en descharge de Claude, filz de Anthoine Mayet pour une piece en Repenty.

Pour Claude Baud, femme de Claude Lamyel pour ung champt en La-Palla d'Amont. I engroigne.

Dadille, fille de feu Jehan Mocquin femme de Petit Jehan Bayard. I gros V engroignes et demy. En marge V blancs, demy engroigne.

Tenet <del>Jehan</del> Dadille fille de feu Jehan.

Claude, filz de fut Jehan Mocquin dit beau pere.

II gros, I engroigne.

En marge : VII blancs.

Tenet le chesal de la maison Claudi Reverchon.

Jehan, Anthoine et Petit Jehan Mocquin, freres, enffans de feu

Claude Mocquin Charriere.

I gros, demy engroigne.

En marge : solut.

Claude, filz de Gaspard Mocquin Dadoz.

VII gros, demy engroignes.

En marge : V gros, III blancs, I engroigne

Fait esgalation a la requisition dud. Claude.

Claude Mocquin le jeusne dit Mocquindr??

III gros, demy engroigne.

En marge: solut X blancs, demy engroigne.

Folio suivant

f°30

Clauda femme de Pierre Vuandelle.

II gros, IX engroignes.

En marge : II gros, V engroignes, ... et soir informé.

Jehanne, femme de Pierre Gratard.

IIII gros, I engroigne.

En marge: XIII blancs, II engroignes. is.

Claude filz de et Anthoine Chavin, filles de feu

Anthoine Chavin.

II gros, I engroigne.

En marge: VII blancs, solut.

Claude, filz de Jehan Hugues.

XII gros, V engroignes.

En marge: X gros, V engroignes.

Tenet le maise Guillaume Reverchon, Pierre Gaulché dit Lugan

mareschal et Claude Jacquemin dit Mottet.

Jehan et Pierre Roman, freres, enffans de feu

Jehan Roman pour sa part de la taille de Anthoine Roman

que descharge qu'est une cinquiesme partie.

II gros, I engroigne, cinquiesm d'engroigne, II oboles.

En marge: III gros, I blanc, V engroignes.

En descharge de Pierre Jehaguillaume. XVIII engroignes.

Claude Roman Picquant pour sa part de lad. taille. II gros, I engroigne, cinquiesme d'engroigne, II oboles. En marge: XIII blancs, cinquiesme d'engroigne, solut.

Folio suivant

f°30v°

Pierre et Loys Roman, freres, pour deux cinquiesmes. IIII gros, II enrgoignes, dixiesme d'engroigne, II oboles. En marge: XIIII blancs, XV iesme d'engroigne, solut.

Denys Prost au lieu de feu Jehan Jacquemin, gindre de fut Anthoine Roman. X gros, V engroignes, I obole.

Et pour terre acquise de Claude et Pierre Roman, freres, enffans de feu Anthoine Roman de Jamcheretta pres la grand fontaine.

I engroigne et demy.

En marge pour les 2 qui précèdent : VIII gros, III blancs, I engroigne et demy et obole.

Pierre Roman dict drappier, filz de fut Claude Roman, pour la moytié de lad. taille.

I engroigne.

Pernette et Marie Bayard pour lesquelles Claude Bayard Esmoz. II gros, VII engroignes, demy et quart d'obole. *En marge : II gros et demy*.

Pour terre acquise de Jehan Mocquin. demy engroigne.

Guillaume Roman.

I gros V engroignes, quart d'obole. En marge : V blancs, II engroignes, quart d'obole, solut.

Claude Roman mareschal. X engroignes et demy.

En deschargede Pierre Jacquemin de la Roche. I engroigne et demy.

#### f°31

Pierre, filz de fut Anthoine Roman mareschal. XIII engroignes et demy XIII engroignes.

Pour Anathoille Jacquemin, sa femme et en descharge de Pierre Jacquemin de La Roche. III engroignes, III quarts d'engroigne. En marge: V blancs, II engroignes, solut.

Guillauma Roman, femme de Claude Favier d'Avignon. XVI engroignes.

Denysa, fille de fut Claude Dumont Vuillet, femme de Claude Jehanguillaume dit Buffard, pour la moytié de la taille de Claude Dumont de La Roche que descharge. VI engroignes et demy.

Plus en descharge des heritiers fut Anthoine Roman pour ung curtil dit en Merderey.

Philibert Dumont, son nepveu pour le quart. IIII engroignes demy et quart d'engroigne. *En marge : solut.* 

Claude Dumont, son frere pour le quart. IIII engroignes, demy et quart d'engroigne.

Denys, filz de fut Anthoine Dumont. V gros, IX engroignes et demy. En marge : IIII gros, III blancs II engroignes.

Folio suivant

#### f°31v°

Pierre, fils de fut Girard Dumont pour la moytié de la taille de feurent Pierre et Claude Dumont.

En descharge de Pierre Buffard Escoffier d'ung prel en Repenty. demy engroigne et quart.

En descharge de Claude Roman masson.

demy engroigne.

Plus en descharge de Claude Dumont Ponay, au nom de Jehannette, sa femme, pour une raisse en Mont-Fiert a elle baillé par mariaige par Jehan Grenier son pere. III engroigne.

En marge pour les 4 qui précèdent : I gros, V engroignes, solut.

Pierre Dumont, son nepveu, filz de fut Claude Dumont Girard. I gros, II engroignes quart d'engroigne, demy obole.

Pernette, femme de Humbert Myvilla dit Grand Tribollet. I engroigne.

En marge:...

Anthoine, filz de feu Claude Gratard de sus-Jarbel. I gros, IX engroignes.

En marge: VI blancs, I engroigne.

Claude Buffard Escoffier.

VIII gros, I engroigne.

En marge : VII gros, I blancs.

Tenet Pernette, seur dud. Claude Buffard, et vefve feu Petit Jehan

Grenier dit Borbon, fait esgalation.

Pour terre acquise de Jehan David et pour la moytié d'ung gros, deux engroignes, en descharge de Claude Humbert.

VI engroignes.

Folio suivant

f°32

Jehan Buffard dit Guynet, son nepveu, pour terre acquise de Claude Paiget Vernois.

I engroigne.

Henry, fils de <del>clau</del> feu Michiel Buffard.

I gros, I engroigne.

En marge: solut.

Anthoine et Guillaume Buffard, freres, enffans de fut Jehan Buffard Escoffier, pour la moytié et au lieu de la taille de Pierre Buffard Escoffier.

II gros, III engroigne quart d d'engroigne.

Pour descharge de François Nicolas pour une piece

en Lultie.

IX engroignes.

Pour descharge de Pierre Nicolas de la terre de Claude Morel mareschal. IIII engroignes.

Pour descharge dud. François Nicolas dud. lieu . II engroignes.

En marge pour les 4 qui précèdente : III gros, solut.

François filz de fut Thievent Jacquemin au lieu de Anthoine Buffard Escoffier pour ceste. Il gros, III quart d'engroigne.

Thievent Jacquemin, gindre dud. Anthoine Buffard en descharge de Pierre Roman drappier d'une piece au prel Fol-Jehan.

I engroigne.

En marge pour les 2 qui précèdent : CI blancs, II engroignes et III quarts, solut Tenet.

Jehan, filz de Pierre Buffard Escoffier Bon-Temps.

IIII gros, II engroignes et demy.

En marge: IIII blancs, demy engroigne.

Folio suivant

f°32v°

Le meix feurent Jacquema et Pierre Gratard.

I gros, VI engroignes.

En marge : resduict et soit informé.

Claude Jacquemin dit Mottet, fils de feu Vaulchier Jacquemin, fils de fut Pierre Jacquemin. I gros, IIII engroignes, quart d'engroigne.

En descharge de Jehanne Baud, femme de Catherin Guillaume.

demy engroigne.

En marge: solut.

Jehanne Paiget, femme de Denys Robbel, au lieu de fut Anthoine Piaget, en descharge de Francoyse Jacquemin, femme de Claude Roman, de demy engroigne en tant moingre de la taille de fut Pierre Jacquemin. demy engroigne. Jehan et Claude Jehanguillaume, tant en leur noms que des heritiers feurent Pierre Janqguillaume, leur frere, pour les trois quars tant en lad. taille de fut leur pere comme d'une engroigne a la descharge de Claude Roman drappier comme pour une aultre engroigne a la descharge de Jehan Robbel.

IIII gros, II engroignes.

Pour esgallation du meix fut Pierre Gaillard. II engroignes.

Led. Jehanguillaume, pour et au nom de Francoyse Jacquemin, fille de fut Claude Jacquemin, femme de Claude Roman, a la descharge de Pierre Janguillaume de La Roche pour sa part du prel du Pont.

II engroignes.

En marge pour les 3 qui précèdent : IIII gros, demy blanc, I engroigne, solut.

Folio suivant

f° 33

Jehan Jehanguillaume a la descharge de Pierre Roman dit drappier.

VI engroignes.

Plus a la descharge dud. Pierre pour une piece appellé au Champt-Vuillard en la <del>Jann</del> Jamcheretta. II engroignes.

Jaques Jehanguillaume et Loys, son nepveu pour les deux cinquiesmes parties.

II gros, VI engroignes.

En marge: H gros, X blancs, I engroigne.

Tenet led. Loys gindre Rochon.

Claude et Jaques Jehanguillaume; freres, enffans de fut Claude Janguillaume pour terre acquise de Anthoine Robbel.

III engroignes.

En marge: tenet is.

Pierre Jehaguillaume dit Pirola pour la sixiiesme partie. du reste de la sa taille et descharge de Pierre Janguillaume dont il est dechargé par le sire Claude Voulan pour le prel de Repenty de demy engroigne. En marge: VII blancs, I engroigne.solut.

Jehan Janguillaume dit Mallet.

II gros, I engroigne, demy quart d'engroigne, VIiesme d'obole.

En marge: VII blancs, tenet le maise Anthoine et Guillaume Buffard dit Bontemps.

Claude, filz de fut Petit Claude Janguillaume, Anthoine et Jehannette, filles de fut Jaques Janguillaume.

II gros, I engroigne, demy quart d'engroigne, VIiesme d'obole.

En marge: VII blancs.

Folio suivant

f°33v°

Catherin Claude, filz de fut Francois Janguillaume II gros, I engroigne, demy quart d'engroigne, VIiesme d'obole. En marge: VII blancs.

Jacquema et Jehanne Janguillaume, filles et heritieres de fut Guillaume Janguillaume.

II gros, I engroigne, demy quart d'engroigne, VIiesme d'obole.

En marge: VII blancs.

Claude, filz de Claude Janguillaume en descharge. de Pierre Jamprost. I engroigne.

Jehan Dusel des Villers.

I gros.

En marge : soit informé.

Pierre Grandjehan de Cinquestral.

VI engroignes. En marge : idem

Loys Morel, gindre de fut Claude Colin dit le mercier de La Moille, au lieu de Jehan morel de Morbier, pour Jaques Girod de Bellefontaine, pour ung prel en La-Doy.

III gros.

En marge: X blancs.

Francois, filz de Pierre Reverchon dit Dusel.

XIIII gros, VII engroignes.

En marge: XII gros, III blancs, II engroignes et demy, solut,

Led. Francois et Claude Reverchon Dusel, freres,

sauf quatre gros comme pour

lad. part Claude (?) Ganeval.

Et pour terre acquise des hoirs fut François Gailard. VIII engroignes.

Folio suivant

f°34

Pour descharge du meix fut Jehan Lamyel pour une piece en Crevecoeur. demy engroigne

Claude filz de fut Jehan pour la sixiesme partie de la taille de sond. fut pere. I gros, II engroignes, demy d'oboles. *En marge : V blancs.* 

En descharge de Benoit Lamyel, son frere pour une piece en crevecoeur et une a la Sagea. II engroignes et demy.

Claude Baud, sa femme pour ses biens dotaulx. I gros, VI engroignes. En marge: V blancs, I engroigne.

Messire Denys Lamyel, prestre, pour une aultre sixiesme . I gros, II engroignes, demy obole. *En marge : I gros, II engroignes.* 

Led. messire Denys Lamyel, pour la moytié de la cinquiesme partie de la maison de leurd. fut pere et en descharge de Petit Claude, et Claude Lamyel, leur frere, situees aud. Longchaulmois. II engroignes.

Folio suivant

f° 34v°

Jehannne Lamyel, leur seur, pour une aultre sixiesme partie de lad. taille.

I gros, II engroignes, demy obole.

En marge: I gros, II engroiignes.

Pour La moytié de la cinquiesme partie de la maison de leurd. fut pere, et en descharge de Petit Claude Lamyel, son frere.

Clauda Lamyel, femme dePierre Prost pour une aultre sixiesme de lad. taille.

I gros, II engroignes, demy obole.

En marge: I gros.

Jehan Reverchon masson.

I gros, V engroignes.

En marge : V blancs ; soit confirmé.

Jehan Malfroy de La Moille.

IIII gros.

En marge: XIII blancs, I engroigne,

is

Anthoine Lamyel pour Thievent Lamyel.

V engroignes.

En marge: idem.

Claude Paiget, gindre Vernois.

IIII gros et demy.

En marge: XIII lancs, II engroignes, solut.

Pierre Lamyel de La Moillet.

demy engroignes.

Folio suivant

f°35

Cylle Bailly de Morbier, a la descharge de Claude Humbert.

III engroignes.

Pierre, filz de Claude Ruffet, cousturier, dit Bocloz a la descharge des hoirs fut Claude Mayet.

III engroignes.

En marge: V blancs, II engroignes.

Pour Francois Jacquemin, gindre Dusel.

V engroignes.

Plus pour Jaques Mayet, pour ung cloz en-Putet.

I gros.

Pour Jehan Tournier Brandoz.

II engroignes.

Pour Claude Bayard d'Amont pour une piece en-la-Sagea.

II engroignes.

Pour Pierre Ruffet.

I engroigne.

Pour Jehan Mocquin dit Puttet, pour ung cloz appellé en-Putet.

Folio suivant

f°35v°

Plus en descharge des heritiers de fut Claude Jacquemin masson pour ung cloz aud. Puttet. II engroignes.

Claude Thevenin Malfroy, en descharge de Pernette Dusel. II engroignes.

Pernette, femme de Claude Thevenin Malfroy, cousturier, pour ce qu'elle tient du meix de fut Claude Mayet, son pere.

VIII engroignes.

Thievent Reverchon Collet de La Moille pour terre acquise de Jehan Vuandelle. I engroigne.

Petit Jehan Lamyel, al descharge de Jacquema Guillaume. II engroignes.

Pierre, filz de fut Claude Morel mareschal, pour Jacquema Nicolas sa mere, a raison de sa part du bien qu'elle tient de Grand Jehan Nicolas. VI engroignes.

Pour terre acquise de Anthoine Tournier. II engroignes.

Pour terre acquise de Claude Jehanguillaume.

IIII engroignes.

En marge pour les 3 qui précèdent et les 5 qui suivent sur le f°36 : X blancs, solut.

Folio suivant

f° 36

En descharge des hoirs Pierre Gaillard l'ancien par esgallation.

IIII engroignes.

Pour terre acquise de Claude Paiget Vernois. V engroignes et demy.

Pour terre acquise des hoirs fut François Gaillard. II engroignes.

Pour terre acquise de Jehan Dusel. demy engroignes.

Pour terre acquise et en descharge des hoirs fut Claude Bondier Pichiod. VI engroignes.

Claude Poncet de La Moille pour descharge de Claude, filz de Jehan Vuandelle mareschal pour ung prel es-Riviere Sus-la-Doy. II engroignes.

Les heritiers de feue Anthoina Malfroy, vefve de fut maistre Claude Reverchon, notaire, et a present femme de Pierre Morel pour descharge du meix de fut Jehan Lamyel pour ung champt en La-Pala. V engroignes.

Folio suivant

f° 36v°

Jaques Gaillard pour une maison et curtil situé aud. Longchaulmois, appellé la Maison-Franche provenant dud. meix.

III engroignes, I obole.

En marge: Tenet Anthoine Chavin le maise.

Les hoirs fut maistre Claude Reverchon pour descharge de Claude Paiget, gindre Vernois, pour la maison et curtil situé aud. Longchaulmois. III engroignes.

Menuz servis

Pierre Grenier Chappuis. Claude, filz de Hugues Tournier.

## Comme commis scribe Romain Gilet



En bas de page : XIIII blancs III gros.

Folio suivant

f°37

[blanc]

Folio suivant

 $f^{\circ}37v^{\circ}$ 

Tailles de l'an 1591

L46

n°8 huict

En bas de page (dos du registre)

Il sera nous solut la taille au....[suite illisible ; l'ensemble est d'ailleurs barré].

# Glossaire succinct

Affier: montant de la somme, revenu.

Conrant, corant (?) : de Conreer, apprêté, mis à disposition. Ici, semble un second nom.

Conscripre, pour conscrire : inscrire

Curtil ou cortil: jardin fermé de haies, de fagotage ou de murets.

Descharge, s.f.: charge, imposition. "a la descharge de..., en descharge de...": à la charge de, pour

l'imposition de.

Resduict (?) : réduire Incertitude de lecture.

Esgal(l)ation: ajustement.

Esgaler: ajuster.

Heritage: bien immeuble transmis directement.

**Resduict**: de induire, enduire = inciter, introduire, appliquer ; ici appliquer (à)

Jeusne, le jeusne : désigne dans une famille où des homonymies de prénoms sont fréquentes un

positionnement d'individus selon leur âge.

Maix, meix, mais: ferme, propriété rurale

Monnaies citées: gros, blanc, engroigne, obole:

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Le Gros : monnaie à une certaine teneur en argent
	Le Blanc : monnaie du quart de la valeur du "Gros".
	Engrogne, angroigne, engroigne (dans le document): trois engrognes valait un blanc, quatre blancs (ou douze engrognes) valaient un gros. L'engroigne vaut le douzième du "Gros" et le quart d'un "Blanc"
	Obole de Saint-Claude : ancienne petite monnaie de cuivre, en usage à Saint-Claude

Petit : comprendre ici le cadet lorsque deux enfants reçoivent le même prénom.

Raisse : 1. Terrain en pente ; 2. scierie, lieu où on travaille le bois. Une "raisse de prel" : un pré en

pente.

Pidance: économat, l'abbaye avait un officier, le pitancier.

Raffourg: four à chaux; raffournier: celui qui travaille la chaux.

Roole : ici le rôle de l'impôt, titre exécutoire.

Soiture : mesure de pré, ce qu'un homme peut faucher en un jour.

Solut: paiement, payé, acquitté

Taille: impôt annuel direct très impopulaire car les bourgeois, le clergé et la noblesse en sont dispensés, et pèse donc sur les individus ou sur les biens immobiliers.

Tenementier: occupant, celui qui tient le bien entre ses mains.

Tenet : tient, occupe.
Trez, tres : proche de